

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2015

SÉCURITÉ

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

27 - Sécurité

Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

Chapitre 905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Chapitre 908 - Transports

87 - Sécurité

FONCTIONNEMENT

Chapitre 932 - Enseignement

27 - Sécurité

Chapitre 935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

ANNEXE 6

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2015	6
INVESTISSEMENT.....	7
FONCTIONNEMENT.....	16
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	21
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014	25
INVESTISSEMENT.....	26
FONCTIONNEMENT.....	34

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

En 2015, la Région poursuit sa politique de soutien à des actions contribuant à l'amélioration de la sécurité en Ile-de-France. Cette politique, initiée en 1999, a été renouvelée pour son volet fonctionnement en 2012 lors de l'adoption du rapport-cadre n° CR 22-12 "Médiation, prévention, protection".

En investissement, les actions de sécurité font l'objet d'un travail transversal au sein de la Région, notamment en matière de transports, de lycées et de propriétés régionales.

Le budget 2015 s'inscrit dans la réaffirmation de l'effort financier de la Région dans chacun de ses secteurs d'intervention. Une dotation de **11,25 M€** en autorisations de programme et de **6 M€** en crédits de paiement est proposée en 2015.

En fonctionnement, le Conseil régional d'Ile-de-France entend poursuivre la mise en œuvre d'une politique en matière de médiation, de prévention et de protection, dont l'un des axes d'intervention est le soutien au développement des stratégies territoriales de prévention et de sécurité, ainsi que son soutien à la plateforme téléphonique et internet Jeunes Violences Écoute (JVE).

Une dotation de **3,05 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est prévue à ce titre en 2015.

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2015

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2015
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2015

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	3,839	3,293	2,212	1,250
27 - Sécurité	3,839	3,293	2,212	1,250
Sécurisation des lycées	3,839	3,293	2,212	1,250
<i>HP27-001</i>				
Etudes de sécurité des lycées	0,050	0,050	0,040	0,040
Travaux de sécurité dans les lycées	1,250	1,250	0,250	0,410
Subvention pour la sécurité aux EPLE	2,539	1,993	1,922	0,800
903 - Culture, sports et loisirs	3,380	1,400	1,368	0,780
37 - Sécurité	3,380	1,400	1,368	0,780
Sécurité dans les propriétés régionales	3,380	1,400	1,368	0,780
<i>HP37-001</i>				
Sécurité des Iles de loisirs	2,830	1,000	0,998	0,580
Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	0,550	0,400	0,370	0,200
905 - Aménagement des territoires	9,600	5,150	3,120	1,580
57 - Sécurité	9,600	5,150	3,120	1,580
Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	9,000	5,000	3,000	1,480
<i>HP57-001</i>				
Commissariats et gendarmeries	9,000	5,000	3,000	1,480
Développement de l'accès des personnes à la justice et au droit			0,010	
<i>HP57-002</i>				
MJD et accès au droit			0,010	
Sécurisation des équipements commerciaux			0,010	
<i>HP57-003</i>				
Sécurisation des équipements commerciaux			0,010	
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,600	0,150	0,100	0,100
<i>HP57-006</i>				
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,600	0,150	0,100	0,100

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	1,250
Sous fonction 27 - Sécurité	1,250
2313 : Constructions	0,410
2031 : Frais d'études	0,040
236.1 : Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations régi	0,800
CHAPITRE 903 - Culture, sports et loisirs	0,780
Sous fonction 37 - Sécurité	0,780
2313 : Constructions	0,780
CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires	1,580
Sous fonction 57 - Sécurité	1,580
204112 : Etat - Bâtiments et installations	1,053
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	0,527
CHAPITRE 908 - Transports	2,390
Sous fonction 87 - Sécurité	2,390
2041712 : Org. de transport - SNCF - Bâtiments et installations	2,390
TOTAL	6,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

902 - Enseignement

27 - Sécurité

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Sécurisation des lycées		3,839	3,293	2,212	1,250
	<i>HP27-001</i>				
Etudes de sécurité des lycées		0,050	0,050	0,040	0,040
	<i>hcdp</i>				
Travaux de sécurité dans les lycées		1,250	1,250	0,250	0,410
	<i>hcdp</i>				
Subvention pour la sécurité aux EPLE		2,539	1,993	1,922	0,800
	<i>hcdp</i>				

Action : Etudes de sécurité des lycées

Une dotation de **50 000 €** d'autorisations de programme et **40 000 €** de crédits de paiement est reconduite afin de financer des études de sécurité.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

Une dotation **1 250 000 €** d'autorisations de programme et de **410 000 €** de crédits de paiement est prévue afin de financer des opérations de travaux assurées en maîtrise d'ouvrage directe par la Région.

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

Une dotation de **1 993 000 €** d'autorisations de programme est inscrite afin de répondre à la demande des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) qui assurent eux-mêmes la mise en œuvre des travaux et l'implantation des équipements de sécurité, avec l'appui et l'aide technique des ingénieurs et des techniciens régionaux.

Les crédits de paiement pour 2015, de **800 000 €**, sont ajustés au niveau des mandatements prévus sur cet exercice.

903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Sécurité dans les propriétés régionales	3,380	1,400	1,368	0,780
<i>HP37-001</i>				
Sécurité des Iles de loisirs	2,830	1,000	0,998	0,580
<i>hcdp</i>				
Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	0,550	0,400	0,370	0,200
<i>hcdp</i>				

Action : Sécurité des Iles de loisirs

La Région investit chaque année pour la sécurité des îles de loisirs gérées soit en maîtrise d'ouvrage directe, soit par des syndicats mixtes.

Une dotation de **1 000 000 €** d'autorisations de programme est inscrite afin d'assurer le financement des opérations de sécurité prévisionnelles suivantes :

- le réaménagement de l'entrée principale de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise ;
- le lancement d'un diagnostic de sécurité à Bois-le-Roi ;
- le renforcement des clôtures périphériques à Moisson ;
- une nouvelle phase de travaux relatifs au contrôle des accès sur l'île de loisirs de Vaires-Torcy ;
- la pose d'une clôture sur le site de la Corniche des Forts.

La dotation en crédits de paiement au titre de cette action s'élève à **580 000 €** et correspond à la couverture des engagements passés et prévus pour 2015.

Action : Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV

Une dotation de **400 000 €** d'autorisations de programme est inscrite afin de financer des travaux de sécurisation des espaces gérés par l'agence des espaces verts (AEV).

Les crédits de paiement sont prévus à hauteur de **200 000 €**.

905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	9,000	5,000	3,000	1,480
<i>HP57-001</i>				
Commissariats et gendarmeries	9,000	5,000	3,000	1,480

Action : Commissariats et gendarmeries

Un des volets de la politique régionale en matière de sécurité réside dans le soutien financier que la Région apporte aux opérations immobilières de la Police et de la Gendarmerie nationale, dans le cadre d'une convention triennale signée en septembre 2013 entre la Région et le ministère de l'Intérieur.

En 2015, pour la dernière année d'affectation de cette convention, il est proposé une dotation de **5 000 000 €** en autorisations de programme. Ces engagements permettront de répondre à la dernière année de la convention liant la Région au Ministère de l'Intérieur, tout en tenant compte du travail en cours sur la réforme territoriale.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Développement de l'accès des personnes à la justice et au droit			0,010	
<i>HP57-002</i>				
MJD et accès au droit			0,010	

Action : MJD et accès au droit

En l'absence de dispositif cadre, aucune affectation n'est proposée en 2015. Dans le budget 2014, seuls étaient prévus des crédits de paiement qui ont permis de solder les engagements passés.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Sécurisation des équipements commerciaux			0,010	
<i>HP57-003</i>				
Sécurisation des équipements commerciaux			0,010	

En l'absence de dispositif cadre, aucune affectation n'est proposée en 2015. Dans le budget 2014, seuls étaient prévus des crédits de paiement au titre des engagements passés qui n'ont finalement pas été

consommés.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,600	0,150	0,100	0,100
<i>HP57-006</i>				
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,600	0,150	0,100	0,100

Action : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

Une dotation de **150 000 €** d'autorisations de programme est inscrite afin de poursuivre la mise en œuvre du financement des opérations de rénovation et de construction de locaux publics accueillant des structures de médiation et d'accès au droit. Le niveau de cette dotation a été ajustée au besoin constaté sur l'exercice budgétaire 2014.

En crédits de paiement, il est proposé dotation de **100 000 €**.

908 - Transports

87 - Sécurité

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	9,181	1,407	4,700	2,390
<i>HP87-001</i>				
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	9,181	1,407	4,700	2,390

Action : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Une convention avec la SNCF, approuvée en séance du Conseil régional du mois d'avril 2011 (n° CR 03-11), a prévu un cofinancement régional à hauteur de 26,6 M€ sur 4 ans pour le complément au troisième programme pluriannuel de sécurité liant la Région, le STIF et la SNCF.

Afin de solder les engagements liés à cette convention, une dotation de **1 407 000 €** est inscrite en autorisations de programme.

En crédits de paiement, il est proposé une dotation de **2 390 000 €** pour couvrir les engagements de la Région.

FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 932 - Enseignement	0,990
Sous fonction 27 - Sécurité	0,990
6228 : Divers	0,990
CHAPITRE 935 - Aménagement des territoires	2,060
Sous fonction 57 - Sécurité	2,060
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,500
65738 : Organismes publics divers	0,560
TOTAL	3,050

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

932 - Enseignement

27 - Sécurité

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Prévention et lutte contre les violences scolaires <i>HP27-002</i>	0,990	0,990	0,990	0,990
Numéro vert jeunes Violences Écoute	0,990	0,990	0,990	0,990

Action : Numéro vert jeunes Violences Écoute

La plateforme téléphonique et internet Jeunes Violences Ecoute démontre, chaque année, la nécessaire poursuite de l'implication de la Région pour favoriser le traitement, et la prévention, des violences subies par les jeunes et leur entourage.

Pour l'année scolaire 2013-2014, le dispositif a évolué et favorise le contact par internet.

Le budget 2015 permettra d'exécuter la deuxième année du marché attribué à l'Ecole des Parents et des Educateurs en juillet 2013, avec une dotation budgétaire de **990 000 €**, en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement.

935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Actions de prévention et de médiation	2,363	2,060	2,363	2,060
<i>HP57-004</i>				
Réseaux de médiation - Prévention	0,001	0,001	0,001	0,001
<i>hcdp</i>				
Action de prévention et de médiation	1,362	2,009	1,362	1,959
<i>hcdp</i>				
Appui aux stratégies territoriales de prévention et de sécurité	0,700	0,050	0,700	0,100
<i>hcdp</i>				
Observatoire régional des violences faites aux femmes	0,300		0,300	
<i>hcdp</i>				

Action : Réseaux de médiation - Prévention

Une dotation de 1 000 € d'autorisations de d'engagement est reconduite pour permettre l'adhésion à des réseaux de médiation et de prévention tel que France Médiation.

Action : Action de prévention et de médiation

Le rapport Médiation, Prévention, Protection adopté le 16 février 2012 s'articule autour de trois axes principaux, la médiation, la prévention et la protection des publics fragiles. Il est mis en œuvre par le lancement d'appel à projets à destination des associations et des collectivités territoriales.

Pour l'année 2015, la dotation de **2 009 000 €** en autorisations d'engagement permettra de poursuivre la mise en œuvre de cette politique régionale. En crédits de paiement, il est prévu une dotation de **1 959 000 €** pour couvrir les engagements de la Région.

Action : Appui aux stratégies territoriales de prévention et de sécurité

Les stratégies territoriales de sécurité permettent le cofinancement de diagnostics locaux de sécurité engagés par les collectivités territoriales pour définir des stratégies de sécurité et de prévention de la délinquance. La dotation de **50 000 €** en autorisations d'engagement et de **100 000 €** en crédits de paiement permettra de reconduire ce dispositif, qui avait été adopté en février 2012 (n° CR 22-12) et avait été prévu initialement à titre expérimental pour une durée de deux ans.

Il convient de préciser que le dotation du BP 2014 (700 000 €) intègre par erreur un amendement de 500 000 € qui a été transféré vers la bonne action, en cours d'exercice.

Action : Observatoire régional des violences faites aux femmes

A partir de l'année 2015, la dotation relative à l'Observatoire régional des violences faites aux femmes (ORVF) est intégrée avec la ligne Centre Hubertine Auclert relevant du secteur Citoyenneté.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
902 - Enseignement						
27 - Sécurité	5,182	3,293	1,250	1,387	0,978	4,860
Sécurisation des lycées	5,182	3,293	1,250	1,387	0,978	4,860
HP27-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	5,182		0,450	1,137	0,728	2,867
échéancier des CP sur AP 2015		3,293	0,800	0,250	0,250	1,993
903 - Culture, sports et loisirs						
37 - Sécurité	3,263	1,400	0,780	2,169	0,549	1,164
Sécurité dans les propriétés régionales	3,263	1,400	0,780	2,169	0,549	1,164
HP37-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	3,263		0,406	1,729	0,489	0,638
échéancier des CP sur AP 2015		1,400	0,374	0,440	0,060	0,526
905 - Aménagement des territoires						
57 - Sécurité	14,176	5,150	1,580	5,384	6,312	6,050
Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	13,681	5,000	1,480	5,134	6,067	6,000
HP57-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	13,681		1,280	4,134	4,067	4,200
échéancier des CP sur AP 2015		5,000	0,200	1,000	2,000	1,800
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,495	0,150	0,100	0,250	0,245	0,050
HP57-006						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,495		0,100	0,200	0,145	0,050
échéancier des CP sur AP 2015		0,150		0,050	0,100	

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
908 - Transports						
87 - Sécurité	47,720	1,407	2,390	6,000	5,124	35,613
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	47,720	1,407	2,390	6,000	5,124	35,613
HP87-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	47,720		2,390	6,000	4,124	35,206
échéancier des CP sur AP 2015		1,407			1,000	0,407
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	70,341	11,250	6,000	14,940	12,963	47,687
Total des CP sur AP antérieures à 2015	70,341		4,626	13,200	9,553	42,961
Total des CP sur AP 2015		11,250	1,374	1,740	3,410	4,726

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
932 - Enseignement						
27 - Sécurité		0,990	0,990			
Prévention et lutte contre les violences scolaires		0,990	0,990			
HP27-002						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		0,990	0,990			
935 - Aménagement des territoires						
57 - Sécurité	5,548	2,060	2,060	3,698	1,850	
Actions de prévention et de médiation	5,548	2,060	2,060	3,698	1,850	
HP57-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	5,548		1,700	2,565	1,283	
échéancier des CP sur AE 2015		2,060	0,360	1,133	0,567	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	5,548	3,050	3,050	3,698	1,850	
Total des CP sur AE antérieures à 2015	5,548		1,700	2,565	1,283	
Total des CP sur AE 2015		3,050	1,350	1,133	0,567	

2ème PARTIE :
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	3,839	3,287	2,212	3,707
27 - Sécurité	3,839	3,287	2,212	3,707
Sécurisation des lycées	3,839	3,287	2,212	3,707
<i>HP27-001</i>				
Etudes de sécurité des lycées	0,050	0,140	0,040	0,015
Travaux de sécurité dans les lycées	1,250	0,700	0,250	1,243
Subvention pour la sécurité aux EPLE	2,539	2,447	1,922	2,449
903 - Culture, sports et loisirs	3,380	2,830	1,368	1,857
37 - Sécurité	3,380	2,830	1,368	1,857
Sécurité dans les propriétés régionales	3,380	2,830	1,368	1,857
<i>HP37-001</i>				
Sécurité des Iles de loisirs	2,830	2,830	0,998	1,496
Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	0,550		0,370	0,361
905 - Aménagement des territoires	9,600	5,734	3,120	3,080
57 - Sécurité	9,600	5,734	3,120	3,080
Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	9,000	5,583	3,000	2,974
<i>HP57-001</i>				
Commissariats et gendarmeries	9,000	5,583	3,000	2,974
Développement de l'accès des personnes à la justice et au droit			0,010	0,010
<i>HP57-002</i>				
MJD et accès au droit			0,010	0,010
Sécurisation des équipements commerciaux			0,010	
<i>HP57-003</i>				
Sécurisation des équipements commerciaux			0,010	
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,600	0,151	0,100	0,096
<i>HP57-006</i>				
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,600	0,151	0,100	0,096

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

902 - Enseignement

27 - Sécurité

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Sécurisation des lycées	3,839	3,287	2,212	3,707
Etudes de sécurité des lycées	0,050	0,140	0,040	0,015
Travaux de sécurité dans les lycées	1,250	0,700	0,250	1,243
Subvention pour la sécurité aux EPLE	2,539	2,447	1,922	2,449

Les affectations 2014 correspondent à des travaux de sécurisation et de contrôle des accès, des installations de dispositifs d'alarme anti-intrusion et de vidéosurveillance (1 seule opération concernée pour 2 caméras installées).

Le montant total des autorisations de programme affecté en 2014 a été de **3 286 754 €**.

Les affectations 2014 portent sur 80 opérations nouvelles ou compléments d'opérations auprès de 76 lycées franciliens. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble des départements de la Région puisque ont été concernés 9 établissements de Paris, 6 de Seine-et-Marne, 14 des Yvelines, 8 de l'Essonne, 10 des Hauts-De-Seine, 11 de Seine-Saint-Denis, 6 du Val-De-Marne et 12 du Val d'Oise. A titre de comparaison en 2013, 129 opérations avaient été individualisées auprès de 103 lycées.

Le montant prévisionnel des crédits de paiement s'élève à **3 706 726 €**. Ce niveau de consommation sera rendu possible par un virement de crédits depuis le programme "Rénovation des lycées publics" du chapitre "Lycées-Enseignement".

Action : Etudes de sécurité des lycées

En 2014, il a été affecté 140 000 € pour 2 opérations sur l'action « Etudes de sécurité des lycées » représentant 4,26 % du montant global affecté sur le programme.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

En 2014, il a été affecté 700 000 € pour une opération sur l'action « Travaux de sécurité dans les lycées » représentant 21,30% du montant global affecté sur le programme. Il s'agit d'une opération relative aux "Travaux de sécurisation anti-intrusion" du lycée Georges Cormier de Coulommiers (77).

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

En 2014, il a été affecté 2 446 754 € pour 77 opérations sur l'action « Subventions pour la sécurité aux EPLE » représentant 74,44 % du montant global affecté sur le programme.

903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Sécurité dans les propriétés régionales	3,380	2,830	1,368	1,857
<i>HP37-001</i>				
Sécurité des Iles de loisirs	2,830	2,830	0,998	1,496
<i>hcdp</i>				
Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	0,550		0,370	0,361
<i>hcdp</i>				

La Région participe au financement des travaux et équipements qui contribuent au renforcement de la sécurité dans les propriétés régionales telles les îles de loisirs ou les forêts régionales.

La participation régionale porte sur :

- les investissements relatifs à la construction ou à la rénovation des équipements destinés à l'accueil des services de police nationale ou de gendarmerie, dans la mesure où l'Etat a pris l'engagement d'y affecter les effectifs nécessaires ;
- les investissements matériels relatifs à la mise en place de brigades équestres ou VTT ;
- les équipements de vidéosurveillance, communication à distance ;
- les travaux d'aménagement participant au renforcement de la sécurité : éclairage public, clôtures, aménagement spécifique des parkings.

Action : Sécurité des Iles de loisirs

En 2014, le montant total des autorisations de programme a été de **2 829 741 €** afin de financer 10 actions.

La Région s'est notamment attachée à soutenir des actions de requalification des abords et des espaces périmétriques des sites, par exemple :

- à Saint-Quentin-en-Yvelines, où la requalification de l'entrée permettra de fluidifier l'accès et de limiter, voire de supprimer, les embouteillages sur les voiries extérieurs au site ;
- à Créteil, où le réaménagement prochain de l'entrée principale sera l'occasion de qualifier et marquer l'espace.

Le montant prévisionnel des crédits de paiement s'élève à **1 495 989 €**. Ce niveau de consommation supérieur à la dotation au BP 2014 sera rendu possible par des virements de crédits depuis le secteur Sports et Loisirs.

Action : Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV

En 2014, aucune autorisation de programme n'a été affectée.

905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	9,000	5,583	3,000	2,974
<i>HP57-001</i>				
Commissariats et gendarmeries	9,000	5,583	3,000	2,974

L'adoption de la délibération n°CR 103-12 du 23 novembre 2012 a approuvé la nouvelle convention relative à l'équipement immobilier de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale en Île-de-France.

La signature de cette convention le 23 septembre 2013 par les différentes parties a permis l'examen d'une nouvelle programmation et ainsi de relancer le soutien régional à la réhabilitation et la construction d'équipements immobiliers de la police et de la gendarmerie nationale.

Le choix des opérations illustrent la volonté de l'Etat et de la Région de renforcer leur champ de leur coopération afin de :

- moderniser l'accueil du public, notamment la prise en compte des victimes mineures et des victimes de violences conjugales ;
- accélérer le respect des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- favoriser la présence et l'intervention de travailleurs sociaux dans les équipements de la police et de la gendarmerie nationale ;
- accélérer la mise en œuvre des mesures relatives à l'humanisation des conditions de garde à vue ;
- accompagner la modernisation des services de la police et de la gendarmerie nationale ;
- respecter les critères d'éco-responsabilité pour les projets de constructions neuves ou de réhabilitations.

Action : Commissariats et gendarmeries

En 2014, un montant total d'autorisations de programme de **5 582 566 €** a été affecté à la commission permanente du 20 novembre 2014 pour la mise en œuvre de trois opérations :

- la construction du commissariat de police des Mureaux ;
- la construction du commissariat de police de Livry-Gargan ;
- la construction du commissariat de Deuil-la-Barre.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Développement de l'accès des personnes à la justice et au droit			0,010	0,010
<i>HP57-002</i>				
MJD et accès au droit			0,010	0,010

Action : MJD et accès au droit

En l'absence de dispositif cadre, aucune affectation n'a été proposée en 2014. Seuls étaient prévus des crédits de paiement au titre des engagements passés.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Sécurisation des équipements commerciaux <i>HP57-003</i>			0,010	
Sécurisation des équipements commerciaux			0,010	

Action : Sécurisation des équipements commerciaux

En l'absence de dispositif cadre, aucune affectation n'a été proposée en 2014. Seuls étaient prévus des crédits de paiement au titre des engagements passés qui n'ont finalement pas été consommés.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité <i>HP57-006</i>	0,600	0,151	0,100	0,096
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,600	0,151	0,100	0,096

Action : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

La délibération n° CR 22-12 le 16 février 2012 a confirmé la volonté de la Région Ile-de-France de soutenir plus fortement les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leur stratégie locale de prévention et de sécurité.

Ce soutien se traduit en investissement par le cofinancement d'opérations portant sur des locaux publics accueillant des structures de médiation et d'accès au droit. La nature de ces opérations peut correspondre à des constructions, des réhabilitations et à l'équipement de lieux publics destinés à des structures de médiation, d'accès au droit ou d'aides aux victimes.

En 2014, deux appels à projets ont été lancés aux mois de janvier et de juin 2014 afin d'instruire des demandes de subventions relatives à la réalisation d'opérations d'aménagement ou de rénovation de lieux publics accueillant des structures d'accès aux droits ou de médiation.

En 2014, un montant total de **150 667 €** d'autorisations de programme a permis de soutenir 5 opérations.

908 - Transports

87 - Sécurité

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	9,181	6,741	4,700	4,582
<i>HP87-001</i>				
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	9,181	6,741	4,700	4,582

Action : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Par délibération n° CR 03-11 du 08 avril 2011, la Région s'est engagée à participer au financement du complément au troisième programme de sécurité dans les transports publics franciliens évalué à 80 M€ hors taxes en apportant une subvention à la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) à hauteur de 26,60 M€ sur la période 2011-2013, soit sur la base d'un financement à parts égales entre la Région, le STIF et la SNCF (montant forfaitaire et non révisable).

Le programme d'extension prévoit notamment l'équipement de 227 nouvelles gares avec environ 2 600 nouvelles caméras. Le programme de complément prévoit le renforcement de la couverture dans 149 gares déjà équipées avec 800 caméras supplémentaires.

En 2014, un montant de **6 741 000 €** d'autorisations de programme a été affecté à la commission permanente du 18 juin 2014.

En septembre 2014, le parc de caméras s'élève à 5 348 caméras avec 199 nouvelles gares équipées de vidéo sur les 225 prévues (en plus des 154 gares du programme « Complément »). En octobre 2014, toutes les gares de l'Île de France seront dotées de vidéosurveillance.

Au-delà de ce programme, la Région participe plus largement au financement de la prévention et de la sécurité dans les transports en commun, par des financements directs et par sa participation au sein du STIF, et ce tant en investissement qu'en fonctionnement. Sont notamment financés les agents de la SUGE et du GPSR, ainsi que les agents de médiation qui oeuvrent sur les différents réseaux (SNCF, RATP, Optile).

FONCTIONNEMENT

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

932 - Enseignement

27 - Sécurité

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Prévention et lutte contre les violences scolaires <i>HP27-002</i>	0,990	0,990	0,990	0,990
Numéro vert jeunes Violences Écoute	0,990	0,990	0,990	0,990

Action : Numéro vert jeunes Violences Écoute

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences, notamment en milieu scolaire, la Région Ile-de-France a créé en 2000 le dispositif « Jeunes Violences Ecoute » (JVE), constitué d'un numéro vert anonyme et gratuit et complété en 2006 d'un site Internet. Les trois missions de « Jeunes Violences Ecoute » sont l'écoute, l'information et l'orientation, l'objectif étant d'apporter une aide immédiate, anonyme, facile d'accès et gratuite. JVE permet aux jeunes et à ceux qui les entourent de sortir de la violence et de trouver les structures de proximité les plus adaptées à une situation singulière.

Le marché Jeunes Violences Ecoute s'étant achevé le 14 juillet 2013, il fut relancé et attribué à compter du 15 juillet 2013 au profit de l'École des Parents et des Éducateurs Ile-de-France pour une durée d'un an renouvelable deux fois, sans pouvoir excéder trois ans.

Ce marché comprend les prestations suivantes :

- l'organisation et la gestion de la plateforme d'écoute téléphonique « Jeunes Violences Ecoute », impliquant l'aptitude à écouter et soutenir les jeunes, leurs parents ou des professionnels, victimes ou témoins de violences ;
- l'animation, l'hébergement et la maintenance du site Internet dédié ;
- la mise en place de prestations d'animations dans les lycées et centres de formation des apprentis pour présenter le dispositif « Jeunes Violences Ecoute » et échanger autour de la prévention de la violence et de l'accès à la citoyenneté.

En 2014, une autorisation d'engagement de **990 000 €** a été votée à la Commission Permanente du 30 janvier 2014 pour le renouvellement du marché.

Bilan de la plateforme téléphonique

Sur la période du 15 juillet 2013 au 15 août 2014, 4 501 appels ont été traités.

Par rapport à l'année précédente on constate que les appels avec entretiens de soutien et de guidance sont en augmentation (56% en 2013-2014 contre 50 % en 2012-2013).

La part d'adultes parmi les appelants a augmenté en 2013-14. Les adultes représentent encore cette année plus de 7 appelants sur 10 (78,2%), ce qui a évidemment un impact sur la typologie des appels. Les jeunes utilisent de plus en plus internet et moins le téléphone.

En 2013-2014, 40,8% des appels proviennent de victimes de violences, principalement de violences physiques. Les violences verbales sont également largement abordées dans le traitement des appels (19,7%). Les appels relatant du harcèlement scolaire restent important cette année puisqu'ils concernent 14,2% des appels. Les appels relatifs à des violences ayant eu lieu au sein de la famille sont toujours nombreux (33,4% du total).

Les jeunes qui appellent sont des filles dans 63,5% des cas. Les appels de lycéens, de collégiens et d'étudiants sont prédominants. La part des appels de collégiens a augmenté cette année (23,4% en 2013-2014 contre 19,4% en 2012-2013)

Bilan du site internet

La moyenne du nombre de visites par mois, pour la période du 15/7/2013 au 14/7/2014 est supérieure de 54.6% à celle de la période du 15/7/2012 au 14/7/2013.

Pour l'année 2013-2014, la fréquentation comptabilise 2 736 830 pages vues et 1 080 887 visites sur l'ensemble du site internet.

L'année 2013-2014 a été marquée par deux éléments nouveaux :

- la refonte du site internet ;
- la mise en place de la boîte à questions.

La refonte du site internet s'est engagée en lien avec le service communication de la Région. Les éléments d'évolution se sont portés sur les dossiers thématiques, les actus, la mise à jour des contenus. La mise en place de la boîte à questions depuis le 15 octobre 2013 a trouvé un écho important auprès des internautes dont le besoin de poser une situation par écrit est nécessaire. Certaines personnes évoquent le fait qu'il est impossible pour elles de faire autrement.

La boîte à questions est ainsi découpée en trois rubriques (Jeunes, Parents et Professionnels). Ce sont majoritairement les jeunes qui ont investi ce module. Ainsi 193 questions ont été déposées du 15/10/2013 au 14/07/2014. Les trois infractions majoritairement évoquées sont le harcèlement, les violences intrafamiliales et le viol.

Les interventions dans les lycées

Plus de 370 lycéens ont été rencontrés lors des 12 interventions réalisés en Ile-de-France entre octobre 2013 et avril 2014.

935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Actions de prévention et de médiation	2,363	2,801	2,363	3,323
<i>HP57-004</i>				
Réseaux de médiation - Prévention	0,001		0,001	
<i>hcdp</i>				
Action de prévention et de médiation	1,362	2,447	1,362	2,883
<i>hcdp</i>				
Appui aux stratégies territoriales de prévention et de sécurité	0,700	0,054	0,700	0,140
<i>hcdp</i>				
Observatoire régional des violences faites aux femmes	0,300	0,300	0,300	0,300
<i>hcdp</i>				

Action : Réseaux de médiation - Prévention

En 2013, la Région Ile-de France a souhaité renforcer sa démarche de promotion et de développement de la médiation sociale en Ile-de-France au regard de la délibération n° CR 22-12 relative au nouveau dispositif cadre « Médiation-Prévention-Protection ».

En 2014, la Région Ile-de France a renouvelé son adhésion au réseau France-Médiation en qualité de membre associé lors de la commission permanente du 17 octobre 2014. L'adhésion s'élève pour l'année 2014 à 400 €.

Action : Action de prévention et de médiation

Le rapport "Médiation, Prévention, Protection" (MPP) adopté par le Conseil régional le 16 février 2012 (n° CR 22-12) a refondé la politique régionale sur les thématiques de la prévention de la délinquance, de la médiation et de la protection des publics fragiles.

Tout en poursuivant son soutien financier aux opérateurs publics et associatifs dans le cadre des appels à projets Médiation, Prévention, Protection, la Région a également poursuivi la dynamique de construction partenariale entre les différents acteurs de la médiation et de la prévention en finalisant notamment l'étude de faisabilité du réseau régional de prévention et de médiation.

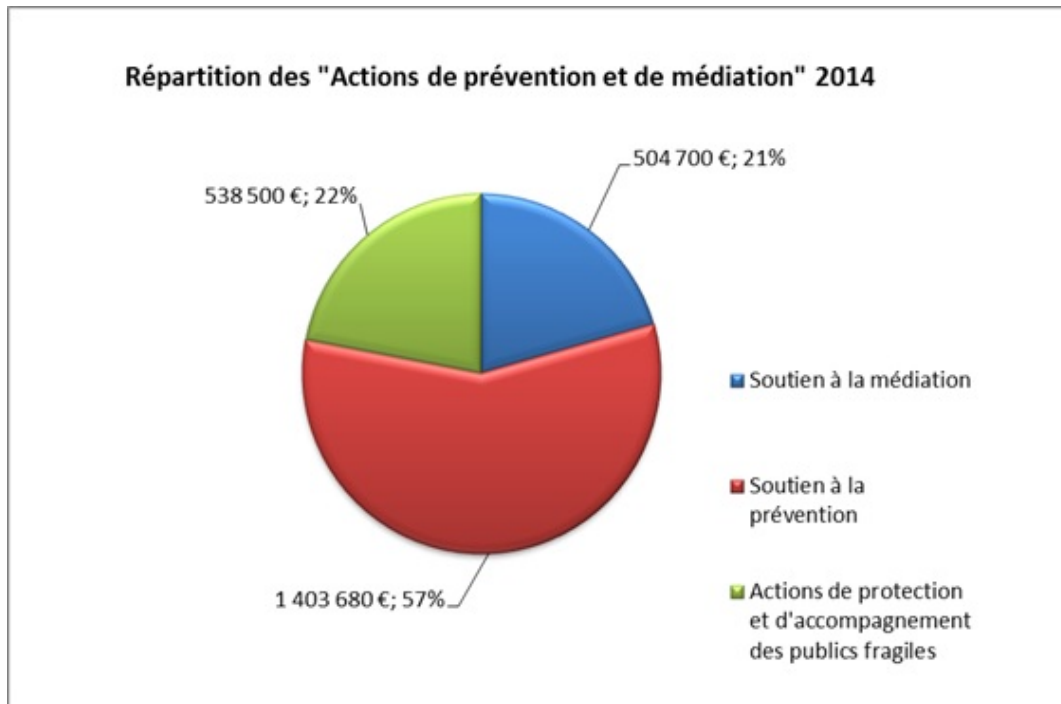
Trois appels à projets à destination des associations ou collectivités, portant sur la médiation, la prévention, ainsi que la protection et l'accompagnement des publics fragiles ont été diffusés via une plateforme informatique dématérialisée des aides régionales. La plupart des porteurs de projet ayant déjà expérimenté cette modalité l'année dernière, peu de dysfonctionnements ont été constatés.

En 2014, sur 364 dossiers reçus par le service, 169 ont été financés pour un montant total d'autorisations d'engagement de **2 446 880 €**.

Cette affectation, supérieure au budget voté, a été permise par un redéploiement de crédits interne au secteur Sécurité et par un transfert de crédits depuis le secteur Politique de la ville (438 130 €).

Par ailleurs, le montant prévisionnel de crédits de paiement consommés en 2014 est de 2 883 030 €. Ce montant, supérieur au BP 2014 voté, s'explique par un besoin important lié à des affectations élevées en 2012 et 2013. Pour répondre à ce besoin, des virements de crédits ont été réalisés depuis le secteur Politique de la ville.

Les 169 dossiers financés sont répartis comme suit :



Le soutien à la médiation :

Trois types d'actions sont soutenus dans ce cadre thématique :

- la médiation sociale, dont l'objectif est le règlement des conflits entre particuliers, institutions et bailleurs sociaux ;
- la médiation familiale, afin de permettre de renouer le lien familial rompu par un conflit, ainsi que les actions préconisées par la justice permettant la rencontre familiale dans un lieu neutre ;
- la médiation scolaire, afin de gérer les conflits opposant les élèves entre eux et ceux opposant les parents d'élèves à la communauté scolaire ;

En 2014, 54 actions ont été soutenues pour un montant de 504 700 €.

Le soutien à la prévention :

Quatre types d'actions sont soutenus dans ce cadre thématique :

- le soutien à l'exercice de l'autorité parentale : la Région soutient les acteurs principaux, qualifiés et reconnus dans le domaine du soutien à la parentalité ;
- l'accès au droit : la Région poursuit et amplifie son soutien aux Conseils départementaux d'accès au droit dans et aux associations portant des actions dont l'objectif est d'offrir aux populations les renseignements juridiques, gratuitement et par le biais de permanences assurées par des professionnels ;
- l'aide à la réinsertion sociale des détenus et sortants de prisons : soutenir des projets qui contribuent à la prévention de la récidive des publics placés sous main de justice en milieu fermé ou ouvert ou des sortants de prison, ou qui apportent une aide à la réinsertion sociale et professionnelle, ou encore les actions qui proposent une peine alternative à une peine d'emprisonnement.

En 2014, 85 actions ont été soutenues pour un montant de 1 403 680 €.

Il convient de noter que 509 600 € ont été affectés exclusivement pour le financement des 8 Conseils départementaux d'accès au droit d'Ile-de-France.

Les actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles :

Trois types d'actions sont soutenus dans ce cadre thématique :

- la prise en charge des enfants et témoins victimes de violences conjugales ;
- l'aide aux victimes d'infractions pénales ;
- les séjours de rupture pour des jeunes en grande difficulté.

En 2014, 30 actions ont été soutenues pour un montant de 538 500 €.

Par ailleurs, le dispositif « Médiation, prévention, protection » a permis :

- Le rendu de l'étude de faisabilité du réseau régional des acteurs de la médiation et de la Prévention.

L'année 2014 s'est traduite par la finalisation de l'étude de faisabilité d'un réseau régional de prévention et de médiation.

Le 4 avril 2014, le cabinet Plein Sens a présenté devant les élus de la commission thématique une première restitution de la phase de consultation des acteurs réunis dans le cadre de groupe de travail durant l'année 2013. La reconnaissance et les attentes des acteurs à l'égard de la Région sur le champ de la médiation et de la prévention ont confirmé la nécessité de travailler à l'élaboration d'un réseau régional.

Cette réunion permet également de valider l'organisation d'une rencontre entre les acteurs et les élus, qui s'est tenue le 10 juin 2014.

- La poursuite des ateliers de sensibilisation à la médiation sociale à l'attention des bénévoles associatifs.

Le bilan très positif de la conduite des ateliers en 2013 a conduit de proposer une nouvelle affectation à la CP du 17 octobre 2013 afin de reconduire le dispositif en 2014. Un nouvel appel d'offres a été relancé à cette fin et c'est le cabinet Alternego qui a été retenu. Sept sessions de deux jours se sont déroulées d'octobre 2014 à janvier 2015. Les centres de ressource politique de la ville se sont également associés à la mise en œuvre de ces ateliers ont accueilli respectivement deux ateliers durant la session.

Action : Appui aux stratégies territoriales de prévention et de sécurité

L'adoption de la délibération n° CR 22-12 le 16 février 2012, a confirmé la volonté de la Région Ile-de-France de soutenir plus fortement les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leur stratégie locale de prévention et de sécurité.

Ce soutien se traduit en fonctionnement par le cofinancement des diagnostics locaux de sécurité engagés par les collectivités locales désireuses de bâtir une nouvelle stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

En 2014, un montant total de 53 850 € d'autorisations d'engagement a permis de soutenir 6 projets présentés lors des commissions permanentes du mois de juin et novembre 2014.

Action : Observatoire régional des violences faites aux femmes

Le lancement en novembre 2013 de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes a poursuivi sa dynamique de progression en 2014. Le vote d'un avenant modificatif à la convention cadre avec le Centre Hubertine Auclert a permis d'affiner les objectifs opérationnels qui sont au nombre de trois :

- renforcer la connaissance et l'expertise sur les violences faites aux femmes en Ile-de-France ;
- mieux accompagner et protéger les femmes victimes de violences par la mise en réseau des actrices et des acteurs franciliens agissant sur ce champ ;
- sensibiliser contre les violences faites aux femmes, identifier les outils existants et expérimenter des outils novateurs.

Ces objectifs se sont traduits notamment par plusieurs actions :

- la première production des données franciliennes sur les violences conjugales. Cette étude réalisée en partenariat avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes et l'Union Régionale Solidarité Femmes d'Ile-de-France a permis de faire un focus sur les différentes situations et parcours des femmes victimes de violences de la Région ayant été prises en charge par le 39 19 ;
- le recensement des dispositifs de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violences mis en place dans chaque département francilien, qui a donné lieu à la publication d'un guide papier des dispositifs franciliens et une cartographie interactive ;
- l'organisation des « Rencontres thématiques de l'Observatoire » ayant notamment une portée internationale ;
- l'organisation d'un colloque le 25 novembre 2014 sur le thème de la cybercriminalité liée au genre.

En 2014, un montant de **300 000 €** d'autorisations d'engagement a été affecté à la commission

permanente de janvier et juin 2014, soit la totalité de la dotation.

